

DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE VAUCELLES

Le Clos du Haras

Permis d'aménager n° PA n° 014 728 25 00001 accordé le 04/08/25

LOT n°

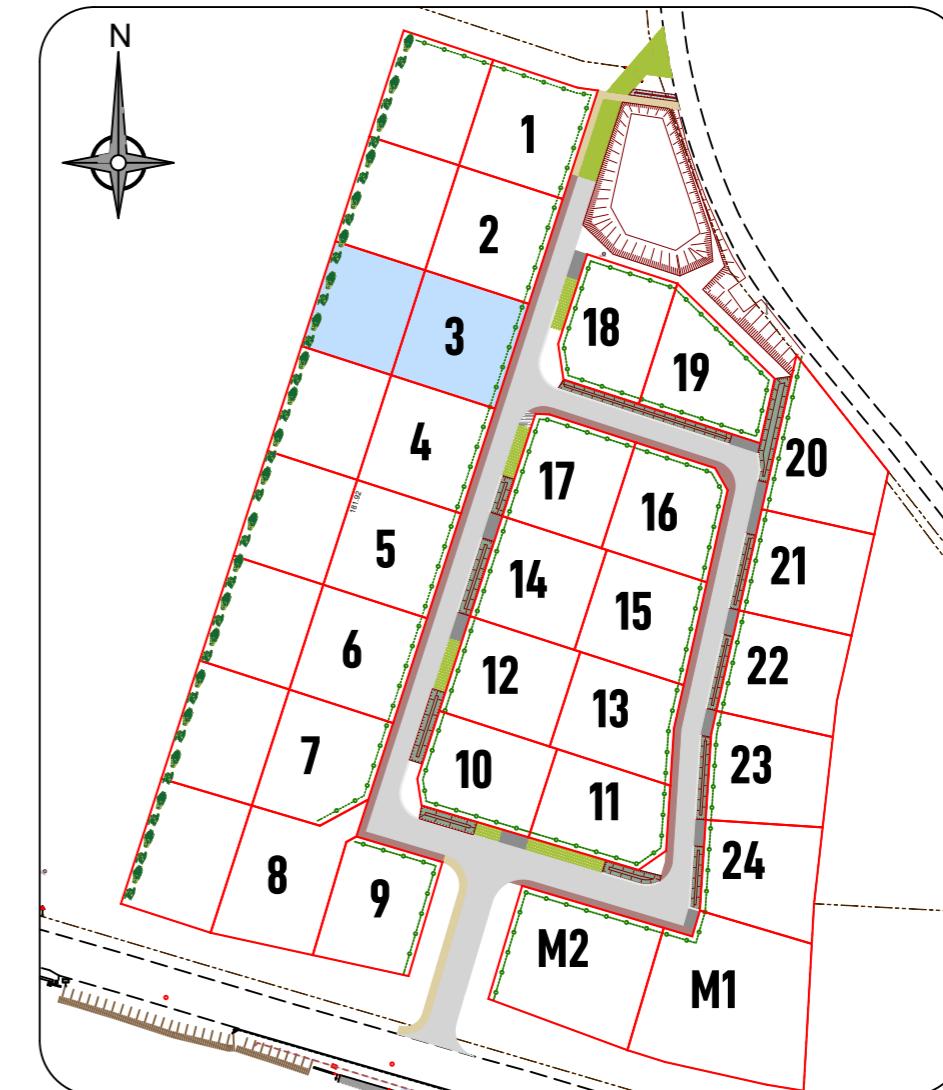
3

Superficie totale : 777m²

Cadastre : section B n° 413p3 - 414p3

Surface de plancher : 250 m²

PLAN DE VENTE PROVISOIRE



COORDONNÉES INTERVENANTS

MAÎTRE D'OUVRAGE
VESTAM
Allée des Cindais
2A Portes de la Suisse Normande
14 320 SAINT ANDRE SUR ORNE



MAÎTRISE D'ŒUVRE - VRD
TECAM
37 Rue des Compagnons
14000 CAEN
Tél : 02 31 53 39 10
Mail : agence.caen@tecam.fr



Date : 12/01/2026 par JCM | Dossier n° 240191 | 240191.dwg

Cabinet MGEX
Géomètre-Expert

140 Rue Philippe Livry Level - Quartier Koenig
14760 Bretteville sur Odon
Téléphone : 02 31 29 89 08
mesenge@cabinet-mgex.fr
www.cabinet-mgex.fr

DESCRIPTIF DE TERRAIN à BATIR

Loj S.R.U

Commune de VAUCELLES
Section B n° 413p3 - 414p3

Article L.115-4 du Code de l'Urbanisme :

« Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat. »

LOTISSEMENT : "Le Clos du Haras"

LOT n° : 3 **SURFACE S= 777 m²** **SURFACE PLANCHER S= 250 m²**

- résulte du bornage **EFFECTUÉ AVANT TRAVAUX** le
 - Contrôle du bornage effectué le
 - résulte du bornage **EFFECTUÉ APRÈS TRAVAUX** le

DESCRIPTIF DU BIEN VENDU

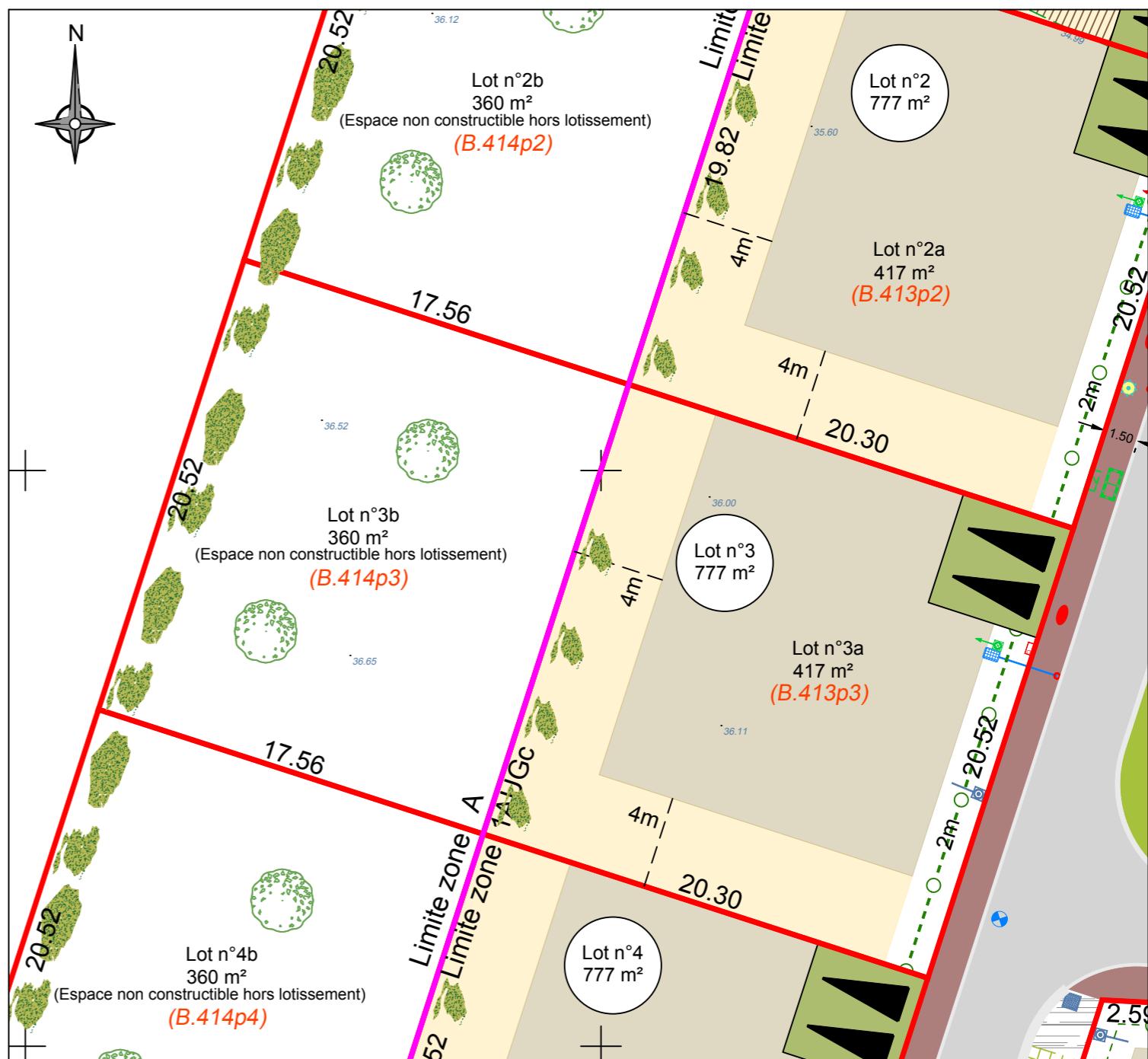
Le plan de vente du lot indique :

En limite Nord : 17.56m et 20.30m en bordure des parcelles B.413p2 et B.414p2 (LOT 2).
En limite Ouest : 20.52m en bordure de la parcelle B.414p.
En limite Sud : 17.56m et 20.30m en bordure des parcelles B.413p4 et B.414p4 (LOT 4).
En limite Est : 20.52m en bordure de la voirie créée dans le cadre de l'opération.

Dressé le 12 Janvier 2026, par

Monsieur Jean-Charles MESENGE
Géomètre-Expert à BRUNEVILLE SUR ODON

Signature



Echelle · 1/250

